Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-200072734-20240620-06-04 20-06-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 20 JUIN 2024 Délibération n° 06-04 20-06-2024
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 14/06/2024 Lieu de la séance : Lavau-sur-Loire Date de la séance : 20/06/2024
Présents: Messieurs: A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, D. GUILLE, T. GADAIS, P. MARTIN, J.P BLANC, R. NICOLEAU, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD Mesdames: M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, H. COUTELLER, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, C. PETER, S. HALLIEN-LANIO Absents excusés ayant donné procuration à:	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 25 Procurations : 10 Absent : 1 Nombre de votants : 35
V. BARILLAU pouvoir à JL. THAUVIN R. GUYON pouvoir à M. GALLERAND M. GUILLARD pouvoir à N. FLAURAUD S. MAURE pouvoir à S. HALLIEN-LANIO P. BRIAND pouvoir à M. LEJEUNE D. HARIOT pouvoir à S. PASCO Y. TAILLLANDIER pouvoir à C. SACHOT E. LE QUENVEN pouvoir à M. VANDEN BRUGGE J. LERAY pouvoir à J. TATARD P. CHABAUD pouvoir à I. LE BELLEGO	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : C. SACHOT Rapporteur : JL. THAUVIN
<u>Absents excusés</u> : A. JOGUET	

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 SUR L'EXERCICE 2024 COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le conseil communautaire, ayant préalablement délibéré sur le compte administratif sur le budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est invité à se prononcer sur la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024.

Section d'exploitation	
Résultat de l'exercice 2023	1 515 374,09 €
Section d'Investissement	
Résultat de l'exercice 2023	249 694,12 €
Restes A Réaliser Dépenses	16 883,33 €
Restes A Réaliser Recettes	0,00 €
Solde des RAR	-16 883,33 €
Excédent de financement	232 810,79 €
Affectation des résultats	
Report d'investissement (R 001)	249 694,12 €
Affectation en investissement (R 1068)	0,00 €
Report d'exploitation (R 002)	1 515 374,09 €

Vu la commission des finances du 5 juin 2024,

CONCLUSION

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ D'APPROUVER la reprise des résultats 2023 sur l'exercice 2024 du budget annexe Immobilier d'entreprises de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon tel que présenté,
- → D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 21 juin 2024

Claudine SACHOT Secrétaire de séance Rémy NICOLEAU Président